

ACTION URGENTE

UN DESSINATEUR POLITIQUE ENCOURT UNE LONGUE PEINE DE PRISON

Le dessinateur politique malaisien Zulkiflee Anwar Ulhaque, également connu sous son pseudonyme « Zunar », est poursuivi pour neuf chefs d'inculpation en vertu de la Loi relative à la sédition, un texte draconien, en raison de ses publications critiquant la justice sur Twitter. Une audience doit avoir lieu le 7 juillet. S'il était reconnu coupable des neuf charges retenues contre lui, il encourrait 43 ans d'emprisonnement.

Zulkiflee Anwar Ulhaque, également connu sous son pseudonyme « Zunar », fait l'objet de neuf chefs d'inculpation en raison des messages qu'il a publiés sur Twitter le 10 février dans lesquels il critiquait la justice malaisienne après la condamnation du dirigeant de l'opposition Anwar Ibrahim à une peine de prison pour sodomie. Une première audience doit avoir lieu le 7 juillet. Si le dessinateur était déclaré coupable de plusieurs chefs d'accusation à l'issue de son procès, il encourrait probablement une longue peine de réclusion. Il est poursuivi au titre de la Loi relative à la sédition, un texte datant de l'époque coloniale qui restreint la liberté d'expression sous prétexte de protéger la sécurité nationale et de prévenir les tensions ethniques et religieuses.

Il a déjà été détenu à deux reprises en vertu de cette loi : en septembre 2010 pendant deux jours, puis à partir du 10 février 2015 pendant trois jours. Cinq de ses recueils de dessins ont été interdits par le gouvernement malaisien, qui affirme que leur contenu « nuit à l'ordre public ». Son bureau situé dans la capitale, Kuala Lumpur, a été perquisitionné plusieurs fois et des milliers d'exemplaires de ses ouvrages ont été saisis.

Les imprimeurs, distributeurs et librairies qui ont ses publications en stock dans le pays sont également harcelés. Leurs locaux ont été perquisitionnés et ils ont été sommés par les autorités malaisiennes de ne pas imprimer ni distribuer les livres de Zunar, sous peine de voir leur licence révoquée. Trois des assistants de Zunar ont été arrêtés en novembre 2014 et conduits au poste de police pour avoir vendu ses livres. Le webmestre qui gère le site Internet de Zunar et sa librairie en ligne a également été convoqué par la police pour être interrogé. La plateforme de paiement en ligne utilisée pour les livres de Zunar a été obligée de divulguer à la police la liste des clients ayant acheté des ouvrages sur son site officiel, www.zunar.my.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en malaisien, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités malaisiennes à abandonner immédiatement les poursuites dont Zunar fait l'objet pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;
- priez-les instamment de veiller à ce que cet homme et les personnes travaillant avec lui ne subissent aucune forme de restriction ou de harcèlement parce qu'ils exercent pacifiquement leur droit à la liberté d'expression ;
- engagez-les à abolir la Loi relative à la sédition et les autres lois qui restreignent l'exercice du droit à la liberté d'expression, conformément au droit international relatif aux droits humains et aux normes en la matière.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 20 JUILLET 2015 À :

Premier ministre

Najib Razak
Main Block, Perdana Putra Building
Federal Government Administrative
Centre, 62502
Putrajaya, Malaisie
Tél : +603 8888 8000
Fax : +603 8888 3444
Courriel : ppm@pmo.gov.my
**Formule d'appel : Dear Prime Minister,
/ Monsieur le Premier ministre,**

Procureur général

Tan Sri Abdul Gani Patail
Block C3, Jabatan Peguam Negara
Persiaran Sultan Sallahuddin Abdul Aziz
Shah, Presint 1, 62000
Putrajaya, Malaisie
Tél : +603 8872 2000
Courriel : pro@agc.gov.my
**Formule d'appel : Dear Attorney
General, / Monsieur le Procureur
général,**

Inspecteur général de la police

Tan Sri Dato' Sri Khalid bin Abu Bakar
Ibu Pejabat Polis Diraja Malaysia
Bukit Aman, 50560
Kuala Lumpur, Malaisie
Tél : +603 2266 2222
Fax : +603 2070 7500
**Formule d'appel : Dear Inspector
General, / Monsieur,**

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Malaisie dans votre pays (adresse/s à compléter) : nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN DESSINATEUR POLITIQUE ENCOURT 43 ANS DE PRISON

COMPLÉMENT D'INFORMATION

La Loi relative à la sédition est également utilisée pour arrêter des journalistes, des universitaires, des militants politiques et des avocats afin de faire taire toute opinion dissidente, d'affaiblir l'opposition et de limiter le débat public sur un certain nombre de questions politiques et économiques.

Zunar détient le record national du nombre de procédures engagées contre lui pour sédition. Il a été visé par nombreuses arrestations et manœuvres d'intimidation, soit directement, soit à travers des personnes avec qui il travaillait.

En septembre 2009, son bureau a été perquisitionné par les autorités, qui ont saisi 500 exemplaires de son livre *Gedung Kartun* en vertu de la Loi relative à la presse et aux publications.

En juillet 2010, au titre de cette même loi, cinq ouvrages de Zunar – *Perak Darul Kartun*, *1 Funny Malaysia* et les tomes 1, 2 et 3 de *Isu Dalam Kartun* – ont été interdits par le ministère de l'Intérieur au motif que leur contenu « nuit[sait] à l'ordre public ».

Le 24 septembre 2010, Zunar a été arrêté et enfermé pendant deux jours après la publication de son livre *Cartoon-O-Phobia*, en vertu de la Loi relative à la sédition.

Trois de ses assistants ont été arrêtés le 6 novembre 2014 et conduits au poste de police pour avoir vendu ses recueils de dessins, au titre de la Loi relative à la sédition, avant d'être libérés sous caution.

Le webmestre qui gère le site Internet de Zunar et sa librairie en ligne a été convoqué par la police pour être interrogé en vertu de cette même loi le 16 novembre.

Deux jours après, la police a demandé à la plateforme de paiement en ligne utilisée pour les livres de Zunar de divulguer la liste des clients ayant acheté ses ouvrages sur son site officiel, www.zunar.my. Cette entreprise a été obligée de communiquer les informations demandées au titre de la Loi relative à la sédition.

Zunar a été convoqué le surlendemain pour être interrogé à la section des « infractions classées secrètes » du poste de police de Dang Wangi, à Kuala Lumpur, en vertu de trois textes différents : la Loi relative à la presse et aux publications, la Loi relative à la sédition et le Code pénal.

Le 28 janvier 2015, son bureau a de nouveau été perquisitionné alors qu'il se trouvait à Londres dans le cadre d'une tournée de conférences. Plus de 150 livres ont été saisis au titre de la Loi relative à la presse et aux publications, de la Loi relative à la sédition et du Code pénal.

Zunar a été arrêté et placé en détention en vertu de la Loi relative à la sédition le 10 février 2015. On lui a reproché d'avoir publié sur Twitter des commentaires séditieux au sujet de la décision de la Cour fédérale confirmant la condamnation du dirigeant de l'opposition Anwar Ibrahim pour sodomie. La police a ouvert deux enquêtes distinctes à l'encontre de Zunar au titre de la Loi relative à la sédition. L'une concerne ses tweets critiquant la justice après la condamnation d'Anwar Ibrahim pour sodomie, et l'autre porte sur ses recueils de dessins *Pirates of The Carry-BN* et *Conspiracy to Imprison Anwar*.

Des centaines d'exemplaires du livre *ROS in Kangkong Land* ont été saisis par la police dans le camion de l'imprimeur le 14 février, alors qu'ils étaient acheminés vers le lieu du lancement de cet ouvrage.

Une vingtaine de policiers ont effectué une descente lors de ce lancement organisé à Brickfields, une commune de Kuala Lumpur, le 28 février. Ils ont menacé d'arrêter Zunar et de saisir son livre s'il ne renonçait pas à cet événement, si bien qu'il a dû l'annuler.

Nom : Zulkiflee Anwar Ulhaque, alias « Zunar »

Homme

AU 112/15, ASA 28/1692/2015, 8 juin 2015

